

22 juin 1989, Québec

Conférence de presse à l'occasion du bilan de la session parlementaire

M. Bourassa: Vous me permettez de vous souhaiter mes meilleurs vœux...

Une voix: M. le doyen, est ce que l'esprit de Noël pourrait vous animer s'il vous plait?

Une voix: Ça me prend une façon de me faire comprendre...

M. Bourassa: Alors, mes meilleurs vœux pour tous ceux qui sont ici et souhaiter également mes meilleurs vœux à tous ceux qui nous écoutent à l'extérieur au perroquet, paraît-il qu'ils sont très nombreux à le faire. Je voudrais demander à M. Pagé de faire le résumé et de répondre à vos questions par la suite.

M. Pagé: Très brièvement, une session qui nous aura occupés pendant trois semaines, quinze séances; 21 projets de loi adoptés, 14 d'intérêt public, sept d'intérêt privé. Les commissions parlementaires s'accorderont dès le mois de janvier. Parce que, pour plusieurs, dans leur esprit, le fait que nos travaux soient ajournés au mardi 13 mars prochain, ça implique que le Parlement est en vacances. Vous êtes à même de constater que ce n'est pas le cas vous-mêmes parce que vous aurez, dès janvier, à suivre de nombreuses commissions parlementaires. Je pourrais y faire référence, si vous avez des questions sur le sujet. Les commissions parlementaires s'amorceront donc à compter du 18 Janvier par la commission du budget et de l'administration pour l'analyse de l'évolution budgétaire et financière du gouvernement du Québec avec le ministre des Finances au nom du gouvernement. Des commissions parlementaires auront cours en termes de consultation, que ce soit la santé, les services sociaux, les heures d'affaires. D'autres commissions parlementaires siégeront pour l'étude détaillée de projets de loi en commission, sans compter les commissions sur les engagements financiers. Somme toute, c'est près de 100 jours de séances de commission qui auront cours dans l'intersession.

Pour ce qui est de la session, en terminant, elle a été productive, pour nous. C'est le cas, comme je vous l'ai indiqué en conférence de presse, après la réunion du caucus et du Conseil des ministres à Montebello, que nous étions placés dans une situation délicate compte tenu que la session a amorcé ses travaux après le 28 novembre. Cependant, on doit retenir de cette session que les travaux ont été productifs, davantage de discipline, davantage de décorum à l'Assemblée nationale. Nous avons obtenu nos lois. Il y a eu l'imbroglie entourant le Bureau de l'Assemblée nationale. Le Bureau de l'Assemblée nationale a effectivement siégé depuis hier. La liste de ses membres ayant été acceptée, déposée et acceptée par l'Assemblée nationale du Québec. Je serai prêt à répondre à toute question entourant et se référant au sujet des travaux parlementaires et de cette session. Nous sommes satisfaits, et le leader est satisfait.

M. David: Une première question, M. Lessard.

M. Lessard: Il y a eu des allégations en somme qui ont été portées par M. Bourdon, à savoir: Est-ce que M. D'Errico ou M. Bacon ont reçu des listes de contrats.

Une voix: ... Il y a aussi des allégations voulant que le même fonctionnaire aurait donné cette liste à M. Marc-Yvan Côté, ministre des Transports. Est-ce que comme chef du gouvernement ou chef du parti, vous avez fait vérifier ces allégations?

M. Bourassa: Comme chaque fois qu'il y a des allégations impliquant l'administration je demande à mon secrétaire général de voir si c'est sérieux. Il a vérifié et la réponse a été la même que c'était sans fondement et que les normes et règlements avaient été respectés.

M. Lessard: ...

M. Bourassa: Je veux dire pour ce qui a trait ...je veux dire, on ne peut pas, étant donné qu'on a encore la liberté de circulation au Québec, toutes les allées et venues de tous les fonctionnaires en dehors des heures de travail. Mais, J'ai eu l'information que toutes les normes avaient été respectées. D'ailleurs, on est incapable, si on veut tirer une conclusion de cette session-là, c'est que l'Opposition a été absolument incapable, encore une fois, de prouver quoique ce soit impliquant l'intégrité du gouvernement. Tout ce qu'on a fait c'est qu'on a allongé la liste des pétards mouillés qu'on lance depuis quelques années. Je prends l'exemple de M. D'Errico.

On sait – je vous le disais à l'occasion d'une réception et je vous le répète parce que vous me posez une question sur l'intégrité – que les allégations se sont révélées sans fondement. On a déversé sur la tête de M. D'Errico des tombereaux d'insinuations. Et on s'aperçoit maintenant qu'après l'enquête sur les titres que M. D'Errico n'a pas acheté des terrains après 1985. Il en avait acheté en 1974 avant même la Loi sur le zonage agricole et qu'il n'a pas acheté après 1985 de terrains pour fins de spéculation. Il en a acheté pour son commerce étant donné qu'il est dans le secteur des carrières mais qu'il n'a pas acheta de terrains après 1985 pour fins de spéculation. Donc, toutes les accusations qui ont été faites sur M. D'Errico se sont révélées sans fondement. À ma connaissance, M. Brassard ne s'est pas excusé pour avoir terni ou essayé de ternir la réputation de M. D'Errico. Alors, ce que la session a démontré c'est tout simplement, comme je l'ai dit à l'Assemblée nationale que, nous avons au Québec un gouvernement d'une intégrité inattaquable. Et les questions de M. Bourdon, d'aucune façon n'ont mis en cause cette intégrité.

M. Lessard: Est-ce que vous avez vérifié si M. Marc-Yvan Côté avait reçu une liste de contrats qui n'appartenait pas à son ministère parce qu'il n'est pas fonctionnaire de 9 à 5.

M. Bourassa: Ce que j'ai vérifié, c'est si les lois sont respectées, si la loi 2 a été respectée, si les normes ont été respectées. Peut-être que les normes sont perfectibles. C'est pour cela qu'on a formé un comité présidé par M. Louis Bernard, pour voir s'il n'y a pas lieu d'améliorer les normes.

Une voix: M. Houle.

M. Houle: Le fait(?) que M. D'Errico sorte blanchi de toutes les allégations qui ont porté sur sa réputation, est ce que ça veut dire que vous allez lui demander de réintégrer des fonctions au sein du Parti libéral?

M. Bourassa: M. D'Errico n'est pas intéressé à réintégrer des fonctions. Tout ce que je vous dis, M. Houle, c'est que, après les déclarations du ministre de la Justice en Chambre, comme quoi toutes les allégations avaient été examinées par son ministère, après l'enquête de M. Brière ou le rapport Brière et après l'enquête sur les titres, on constate que les allégations de M. Brassard et du Parti québécois sur M. D'Errico ne sont pas fondées. D'ailleurs il a cessé de poser des questions sur M. D'Errico et il a posé des questions sur la spéculation faite par un dénommé Kotler.

Ce que je vous dis, c'est qu'on me prouve le contraire. Je regarde les faits et je vois que les affirmations, les allégations, les insinuations qui ont été faites n'ont pas été corroborées ni par les enquêtes du ministère de la Justice, ni par le comité Brière, ni par l'enquête administrative. Alors je vous demande de tirer les conclusions.

M. Houle: Mais la question que je vous pose...

M. Bourassa: Je vous dis que M. D'Errico n'est pas intéressé, à refaire de la politique active, selon mes informations.

M. Houde: Par rapport à la question de la spéculation foncière à Laval, M. Pagé a dit que le gouvernement a l'intention de resserrer un peu, si j'ai bien compris, les politiques qui encadrent les spéculations sur les terres agricoles. Qu'est-ce que vous allez faire concrètement? Quels sont les projets que vous avez en tête et qui, concrètement, ont rapport à ce problème de la spéculation?

M. Bourassa : C'est un problème qui se pose évidemment dans tous les groupes. M. Pagé pourra répondre plus en détail, en parlant du rapport Brière. Mais je vous dis que nous sommes prêts quelles mesures pourraient être prises dans le domaine fiscal ou autre pour faire face à cette situation. M. Pagé...

M. Houde: Justement qu'est-ce que vous avez à l'esprit quand vous parlez de l'aspect fiscal de la spéculation?

M. Pagé: Au départ, il faut dire que la spéculation comme soi, ce n'est pas un péché d'Israël. Vous savez, quand un animateur de radio ou de télévision attend le sondage BBM avant d'accepter un contrat dans une autre station, ça c'est de la spéculation. Quand un joueur de hockey décide de jouer son année d'option avant de renouveler son contrat, ça c'est de la spéculation. Le problème auquel nous nous référons, depuis la Loi sur le zonage agricole en 1978, tire sa source du fait que des gens achètent des terres, ont acheté des terres ou des lots en croyant que...

M. Pagé : Le problème de spéculation tire sa source du fait que des gens ont acheté des terres ou des lots en croyant que dans un certain nombre d'années ça pourrait être dézonné. Le problème se pose avec plus d'acuité à ville Laval et, d'ailleurs, le rapport fait état de cette situation à ville Laval parce que depuis 1970 que ville Laval a déposé son schéma d'aménagement, son plan d'aménagement de tout le territoire pour les prochaines années. Compte tenu que la négociation prévue en 1978 pour le zonage agricole à Laval a débouché sur un décret, il n'y a pas eu d'entente, il y a des gens qui savent et qui savaient depuis 1971, 1972 que ville Laval, la ville, a des perspectives de développement s'inscrivant de telle, telle,

telle, telle et telle autre façon. Nous, en agriculture, ce qu'on vit et ce qu'on veut non seulement encadrer mais qu'on veut éliminer par les mesures fiscales qu'on va apporter c'est la situation suivante, la situation où une entreprise, une personne achète une terre agricole, elle la laisse en friche, elle ne s'en occupe pas et sept ans, huit ans, dix ans plus tard, elle arrive devant la Commission de protection du territoire agricole, elle dépose une requête pour utilisation à des fins autres que l'agriculture avec, à l'appui, des photographies, des analyses de sol, etc., et, par surcroît, si cette démarche coïncide avec une volonté de la MRC de revoir l'ensemble de son territoire dans le contexte de la révision, bien, on vit des situations très particulières. Ces situations particulières, ce qui nous affecte en agriculture c'est que des superficies importantes à ce moment risquent de passer du vert au blanc.

Ce que J'ai annoncé, J'ai indiqué très clairement, et c'est le ministre délégué à l'Agriculture qui présentera ses législations au printemps prochain, j'ai annoncé qu'on entend se prévaloir des mesures fiscales de l'ensemble de la fiscalité municipale et aussi de la fiscalité a romunicipale. Vous savez qu'une terre zonée agricole ne peut pas être évaluée à plus de 375 \$ l'acre, par exemple. On va se servir de ce levier pour décourager la spéculation arcs que notre volonté est très claire: Une fois cette révision complétée, les sols zonés agricoles devront être affectés à l'agriculture. Et qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire moins d'avantages fiscaux, mais ça peut vouloir dire aussi, c'est ce qu'on est en train d'étudier, un régime fiscal beaucoup plus onéreux de façon à décourager ceux qui auraient des intentions de spéculer.

M. Houle: Je termine. Ce n'est pas un péché d'Israël. Ça veut dire que le...

M. Pagé: Ce n'est pas un péché d'Israël, monsieur, dans le sens...

M. Houle: Non, non. Juste pour terminer. Vous avez dit que les 650 000 000 \$ que va faire M. Kotler...

M. Bourassa: Écoutez, écoutez...

M. Houle: ... c'est un profit raisonnable ou...

M. Bourassa : S'il vous plaît.

M. Pagé: M. Houle...

M. Bourassa: Vous savez fort bien, je m'excuse parce que...

M. Houle: Bien non. Je veux dire vous n'avez pas réfuté ce chiffre

M. Bourassa: Non, mais vous lancez des chiffres d'une façon totalement irresponsable.

M. Houle: Non, non. Je reprends les chiffres...

M. Bourassa: Vous savez que si vous prenez le prix, c'est évident que ça a été zoné le prix a baissé. Mais, si vous prenez le prix d'achat initialement, c'était plus élevé. Les terrains ont perdu leur valeur quand il y a eu zonage. Après, ils ont remonté. Il y a...

M. Bourassa: ... a baissé, mais si vous prenez le prix d'achat, initialement c'était plus élevé. Les terrains ont perdu leur valeur quand il y a eu zonage; après ils ont remonté. Il y a toutes sortes de coûts. Je rencontrais le maire de Laval qui trouvait complètement... Posez lui la question. Il va y avoir un débat public là-dessus dans Laval. C'était accepté par le gouvernement le débat public par le rapport Brière. Vous allez voir qu'on va dégonfler ces chiffres-là, avec toutes sortes d'arguments. Moi qui vous prenais pour un journaliste sérieux. Là, vous arrivez et vous répétez les allégations de M. Brassard. Vous me décevez en cette fin d'année, M. Houle.

Une David: M. Descôteaux.

M. Descôteaux: M. Bourassa, vous avez annoncé ce matin, par votre communiqué, la nomination de l'ancien président de la Chambre au poste de délégué à Bruxelles. Il y a eu d'autres nominations d'hommes politiques faites ces derniers temps par vous-mêmes. Est ce qu'il faut conclure que vous êtes en train indirectement de recréer le Conseil législatif? M. Bourassa: Non. Mais je veux dire, Il faudrait que, avec votre collaboration – nous approchons d'un moment de réflexion privilégié, le temps des fêtes – vous acceptiez que quand on fait de la politique, on ne devient pas inéligible pour remplir d'autres fonctions. M. Lorrain a été président de l'Assemblée nationale. Ça lui a permis de visiter un très grand nombre de pays, des pays francophones notamment. La Belgique est un pays bilingue et partiellement francophone. La Belgique fait partie du sommet francophone; donc, il a une très grande expérience internationale comme président de l'Assemblée nationale. Alors, je lui ai demandé d'être délégué à Bruxelles.

M. Descôteaux: Si vous permettez, c'est...

M. Bourassa: C'est M. Jean-Louis Roy que vous avez bien connu comme journaliste au Devoir, M. Descôteaux. Il n'était pas membre du Parti libéral vous oubliez, c'est M. Paré, délégué à New York. Je pourrais vous en nommer beaucoup d'autres.

M. Descôteaux: Mais ce n'est pas sur la qualité même de M. Lorrain ou de M. Latulippe, par exemple, mais sur un ensemble de faits qui conduisent à penser que, bon, la fonction publique a de moins en moins accès aux postes diplomatiques à l'étranger, qu'on est peut-être en train de modifier ou de créer...

M. Bourassa: Si on compare le Québec, par exemple, avec le gouvernement fédéral ou le gouvernement américain, dans la mesure où on peut faire des comparaisons, mais, comme vous le savez, on n'a pas les pleins pouvoirs dans le domaine international. Nous voulons respecter la constitution. Mais il y a des nominations d'anciens politiciens ou politiciennes par le gouvernement fédéral et c'est la même chose pour le gouvernement américain. Donc, il y a quelques nominations qui sont faites comme ça en tenant compte de l'expérience politique de ces gens-là.

M. Girard: M. Bourassa, là-dessus, est ce que les postes de délégué général du Québec et de délégué général du Québec à Bruxelles, en particulier, ne sont pas des postes strictement politiques, en raison de la nature même des gouvernements auxquels ils s'adressent et des pays auxquels ils s'adressent?

M. Bourassa: Oui, c'est-à-dire que c'est évident que ce sont des postes qui sont plus politisés que d'autres postes dont le mandat est essentiellement économique...

M. Girard: Alors, par exemple, c'est préférable d'avoir M. Lorrain à Bruxelles que d'avoir Mme Louise Beaudoin à Bruxelles.

M. Bourassa: Ah, ce n'était pas... Votre question me paraît tout à fait pertinente. Mais je suis un peu mal à l'aise pour y répondre.

Des voix: Ha, ha, ha

M. Descôteaux: Mais est ce qu'on peut conclure que le prochain délégué à Paris sera un homme ou une femme politique?

M. Bourassa: Non, je veux dire, M. Roquet, qui a précédé M. Lorrain, n'avait pas milité, à mon sens, dans aucun parti politique. Donc, il arrive, parfois, qu'une nomination provienne du milieu politique. Mais ce n'est pas une règle absolue. Il s'agit d'être flexible et de prendre la meilleure personne au bon moment.

M. David: M. Jobin.

M. Jobin: M. Bourassa, J'ai deux questions. Tout d'abord, les travaux du complexe à Grande Baleine (?) risquent, semble-t-il, d'être retardés au moins un an, à cause du processus de consultation du fédéral. On me dit que le fédéral commence à s'impatiser. Il parie même d'entreprendre cette étude, cette consultation au mois de mars. Est-ce que ça ne risque pas, dans le contexte actuel, de retarder les échéanciers, compte tenu des difficultés qu'éprouve Hydro-Québec, à l'heure actuelle?

M. Bourassa: Je dois vous dire que je suis convaincu que le gouvernement fédéral va comprendre que nous avons besoin, de ce développement pour faire face à la demande d'électricité au Québec même. Et la convention de la Baie James, comme vous le savez également, comporte des dispositions sur cette question d'environnement et qui a des délais, je crois, qui ont été imposés à la réalisation de certains travaux à LG 1, si ma mémoire est bonne à cause des discussions qui ont eu lieu, des études d'impact qui ont eu lieu avec les représentants des Cris, je crois, pour respecter la convention de la Baie James. Alors, ce que nous voulons, c'est que la juridiction québécoise soit respectée. Nous voulons être en mesure de faire face aux besoins du Québec dans les prochaines années et si nous pouvons nous entendre avec le gouvernement fédéral, tant mieux.

M. Jobin: ... (?) pas d'entente. Est ce qu'il est vrai qu'à la suite de la consultation fédérale, c'est le gouvernement d'Ottawa qui décidera?

M. Bourassa: Je ne vois personne qui aura intérêt à ce qu'il n'y ait pas d'entente. Le gouvernement fédéral a intérêt à respecter la juridiction du Québec à s'entendre avec le Québec comme, nous, nous avons intérêt à ne voir d'affrontements Inutiles avec le gouvernement fédéral, comme ensemble des Québécois ont intérêt à ce qu'on puisse avoir de l'électricité à bon marché.

M. Jobin: Une dernière question, M. Bourassa. Où en est-on rendu dans la rédaction de la synthèse des rapports mensuels d'Hydro-Québec?

M. Bourassa: Mme Bacon devrait pouvoir vous répondre. Ce sont des rapports qui étaient principalement constitués de tableaux et mettant en relief les progrès qui sont faits pour améliorer le réseau.

M. Jobin: Je vais juste revenir rapidement sur ma première question. Si on retarde d'un an, est ce que ça ne remet pas tout en question...

M. Bourassa: ... en mettant en relief les progrès qui sont faits pour améliorer le réseau.

M. Jobin: Je veux juste revenir rapidement sur ma première question. Si on retarde d'un an, est ce que ne remet pas tout en question les échéanciers qu'on avait devancés Justement

M. Bourassa: Ça m'étonnerait qu'on ne puisse pas s'entendre pour faire face à une situation qui est très, très importante pour le Québec et pour le Canada.

M. David: M. Bourassa, qu'est-ce que vous répondez à la commission jeunesse de votre parti qui dit que l'annonce faite cette semaine par M. Ryan n'est pas conforme au discours électoral que votre parti a tenu en septembre?

M. Bourassa: Je ne suis pas sûr qu'ils aient dit ça de cette façon. Je crois que M. Ryan a dit, dans son exposé, qu'il encourageait les universités à faire l'évaluation des programmes, à favoriser une participation des étudiants à l'évaluation des programmes. La commission jeunesse admettait qu'à un moment donné il fallait avoir le dégel des frais de scolarité. D'ailleurs, unanimement, les éditorialistes sont d'accord pour dire que la décision du gouvernement était opportune, mais il s'agit que ceux qui ont besoin d'aller aux études ne soient pas pénalisés. Il est important que l'accessibilité des jeunes Québécois ne soit pas mise en cause par l'augmentation des frais de scolarité et c'est pour cela qu'en même temps on a adapté le système des prêts et bourses pour permettre aux jeunes du Québec de pouvoir continuer de développer ou d'aller à l'université, de pouvoir compléter leurs études à l'université. On demeure encore – vous le savez, je ne suis pas pour répéter ce que vous savez – les plus bas dans tout le Canada et en Amérique du Nord pour ce qui a trait aux frais de scolarité.

M. Forgues: Les jeunes libéraux reprochent tout de même au gouvernement de ne pas mettre davantage à contribution les entreprises dans le financement des universités. Ils vous reprochent aussi – c'étaient des conditions qui avaient été votées par le conseil général du Parti libéral – de ne pas accorder un droit de regard plus grand aux étudiants sur la gestion des universités s'ils doivent contribuer davantage à votre financement.

M. Bourassa: Si vous lisez la déclaration de M. Ryan, vous allez voir qu'il y a au moins un pas dans la bonne direction. Une autre question?

M. Forgues: ... pour les contenter ou quoi?

M. Bourassa: On a le droit, le veux dire... ils ont le droit d'exprimer leurs points de vue et dire que ça ne va pas assez rapidement, mais nous qui sommes au pouvoir, nous essayons de répondre à leurs attentes de la façon la plus efficace possible.

Une voix: M. Lessard.

M. Lessard: Au moment des partielles au fédéral, à Chicoutimi, il y a deux ans, vous aviez appuyé M. Bouchard en disant que son élection serait un actif pour le discours politique au Québec. Est-ce que vous comptez que vous allez faire la même chose pour M. Clifford Lincoln qui se présente maintenant dans Chambly?

M. Bourassa: Écoutez, M. Lessard, J'ai répondu à vos questions. Je crois que c'est à vous, M. Forgues, à Newport, dans le Rhode Island, durant la campagne électorale que M. Bouchard a fait un excellent travail au Sommet francophone de Québec. Donc, il me paraissait quand même être assez bien préparé pour faire de la politique fédérale. Vous me posez la question sur M. Lincoln: M. Lincoln a été un bon ministre dans mon cabinet, mais vous savez que je ne veux pas intervenir...directement dans la politique fédérale, mais vous me posez une question: Est ce qu'il peut être un bon candidat comme M. Bouchard? Si 'ai constaté le savoir-faire de M. Bouchard au sommet francophone, J'ai constaté le savoir-faire de M. Lincoln lorsqu'il était à mon gouvernement. Je ne veux pas intervenir dans les campagnes fédérales comme telles, mais j'aime toujours répondre aux questions que les journalistes me posent.

M. Lessard: ...n'est pas préparé comme l'était M. Bouchard aux débats fédéraux? C'est ce que vous dites?

M. Bourassa: Non, ce n'est pas ce que je dis. Je dis que mes propos sur M. Bouchard étaient liés à son travail au sommet francophone, que j'avais constaté comment il avait fait un bon travail comme ambassadeur du Canada en France. Je vous dis que M. Lincoln, également, J'ai constaté une expérience de sa part dans le domaine de la politique québécoise. C'est tout, j'ai la même attitude, je ne suis pas plus intervenu dans l'élection fédérale du Lac-Saint-Jean que j'ai l'intention d'intervenir dans l'élection fédérale de Chambly. Si je commence à donner mon opinion sur les élections partielles au niveau fédéral, il n'y aura pas de fin.

M. David: M. Girard.

M. Girard: M. le premier ministre, j'ai deux questions. Ma première question concerne une colère que M. Parizeau a faite cette semaine à deux reprises devant l'Assemblée nationale concernant le mépris du Parlement actuel que manifesterait le gouvernement, notamment en refusant d'indiquer quels sont les endroits du budget où vous avez décrété des compressions budgétaires. Est ce qu'il y a moyen de savoir pourquoi vous ne dites pas au monde où est ce que vous coupez?

M. Bourassa : D'abord, les colères de M. Parizeau... Vous allez analyser, évidemment, ce premier mois de la session. Probablement, j'ai l'impression, d'après les rumeurs, que vous allez être un peu critiques pour l'opposition. Ce que je voudrais dire, c'est que quand vous avez un bon gouvernement, c'est très difficile d'avoir une bonne opposition. Il faudrait que vous reteniez ça dans l'analyse que vous allez faire sur ce premier mois de la session.

Je dois quand même constater certaines faiblesses de la part de l'opposition, indépendamment de la qualité de notre gestion. Pas une question sur la culture. Voilà un parti qui se présente aux Québécois comme tant le meilleur parti pour assurer l'avenir des francophones. Ils n'ont pas trouvé le temps de poser une seule question à la ministre responsable des Affaires culturelles. Surprenant, c'est le moins qu'on puisse dire. Le reste de votre question a trait à un aspect technique de l'administration publique. Tous les crédits sont discutés durant des semaines et des semaines, les estimations des dépenses. La colère de M. Parizeau est une fausse colère.

M. Girard: Ma deuxième question concerne Marine Industrie. Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a été questionné à plusieurs reprises au sujet de la situation financière réelle de Marine au cours de la semaine, tant en Chambre qu'en dehors de la Chambre par les journalistes. On a fini par apprendre que la situation de Marine, au plan financier, était très difficile, mais que ce n'est pas une faillite technique qui menace Marine, c'est plutôt une fermeture en 1992 s'il n'y a pas de contrats additionnels qui sont donnés aux chantiers maritimes du Québec, en gros.

La question que je voudrais vous poser est la suivante: Combien d'argent, par le truchement de la Société générale de financement, le gouvernement du Québec a-t-il injecté dans Marine Industrie jusqu'à maintenant, à partir de la rationalisation qui s'y est opérée, et combien...

M. Bourassa: Plus que ça, l'amiante.

M. Girard: C'est pour ça que...

M. Bourassa: Mais la comparaison n'a pas été faite en termes de montant. J'ai fait la comparaison parce que quand on a éatisé l'amiante, on a présenté ça comme une décision clé pour l'avenir économique des Québécois. Dans notre cas, quand on est intervenus dans les chantiers navals – et ça n'a pas été le cas, évidemment, dans le cas de l'amiante – on voulait sauvegarder des emplois. Donc, l'objectif était plus modeste. On s'aperçoit que la chute des chantiers navals ou la chute de l'importance de l'activité des chantiers navals s'est accélérée depuis quelques années, affectant les chantiers québécois, comme tous les autres chantiers. Je n'ai pas la réponse aujourd'hui – je ne sais pas si Claude Lemieux pourrait la trouver avant la fin de la conférence de presse – sur les montants en question. Je pourrai vous la faire parvenir cet après-midi.

M. Girard: Moi, ça m'intéresse d'avoir les chiffres...

M. Bourassa: D'accord.

M. Girard: pour qu'on puisse voir où est ce qu'on en est des Investissements, là-dedans. La dernière question c'est...

M. David: Il me semblait qu'il y en avait juste deux, M. Girard.

M. Girard: Oui, bien, ça arrive, des fois, qu'on en trouve d'autres en cours de route, ça vous arrive. J'ai vu jusqu'à quatre, cinq questions, tantôt.

Une voix: Allez-y! Allez-y

M. Girard: Non, écoute là Tabarnac. Je travaille pour le peuple.

Une voix: L'esprit des fêtes, M. Girard.

M. Girard: Oui, l'esprit des fêtes, mon œil. M. le premier ministre, où est ce qu'on en est rendu avec le lac Meech? Est-ce que ça a avancé? Est-ce que ça a reculé? Est-ce que c'est resté stationnaire?

M. Bourassa: Évidemment, je ne sais pas ce que je dois vous dire pour vous redonner votre bonne humeur.

Des voix: Ha, ha, ha

M. Girard: M. le premier ministre, je m'excuse, question de privilège. Des voix: Ha, ha, ha

M. Girard: Question de privilège! Je suis de très bonne humeur. M. Bourassa: O.K. Alors...

Une voix: Ce n'est pas une question de privilège, monsieur...

Une voix: Question de règlement! Je demande...

Une voix: ... ce n'est pas une question de privilège, M. le Président.

Des voix: Ha, ha, ha

Une voix : ...question de règlement.

Des voix Ha, ha, ha

Une voix: Demande de directives.

M. David: En vertu de quel article?

M. Girard: On ne peut plus poser de questions ici?

M. David: À la question, M. Girard. Vous l'avez posé votre question d'ailleurs.

M. Girard: Je l'ai posé ma question. J'attends la réponse.

M. Bourassa: Je vais vous donner la réponse immédiatement. Elle va peut-être vous surprendre, mais je demeure encore optimiste pour la ratification de l'accord du lac Meech. Pour une raison bien simple. C'est que la minute de vérité dans la non-ratification ou la ratification de l'accord du lac Meech va survenir dans quelques mois. Et moi je crois qu'au moment où le Canada anglais va se rendre compte des différentes options qui existent, la ratification ou la non-ratification avec la conséquence de ces options-là, je crois qu'à ce moment-là, ceux qui s'y opposent vont y penser deux fois avant de plonger le Canada dans

l'impasse constitutionnelle. C'est le moins qu'on puisse dire. Si l'accord du lac Meech n'est pas ratifié, c'est l'impasse. Il y a sept provinces qui l'appuient. Vous avez des premiers ministres, comme M. Paterson, qui défendent l'accord du lac Meech avec énormément de conviction à travers tout le pays. Il en reste trois qui doivent être convaincus. Je crois encore qu'au moment de la minute de vérité, probablement au début du printemps, qu'il y a des chances que cet accord-là soit ratifié. Il reste quand même que vous avez des personnalités politiques, comme Robert Stanfield, Stephen Lewis et d'autres qui demandent... Bill Davis, Peter Loukheed, qui demandent aux provinces récalcitrantes de se rallier pour ratifier l'accord du lac Meech. Alors, je demeure encore confiant.

M. Girard: Mais le fait que 60 % de la population du Manitoba, par exemple, s'oppose, elle, en tant que population, à la ratification de l'accord du lac Meech, ça n'atténue pas un peu votre optimisme?

M. Bourassa: Mais il y a un problème d'information du contenu de l'accord. Beaucoup pensent encore que nous demandons un statut privilégié dans l'accord du lac Meech alors que nous demandons tout simplement une approche réaliste à la situation particulière du Québec au sein du Canada.

M. David: C'est toujours...

M. Saint-Louis: Est-ce qu'il est vrai que vous songez à déclencher une opération « juste cause », dépêcher des troupes à Terre-Neuve, déposer M. Wells et ramener Peckford?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bourassa: Là c'est trop d'actualité pour répondre.

M. David: M. Jobin, sur Meech encore.

M. Jobin: Question à M. Bourassa. Est-ce qu'il est vrai que le Parti libéral a déjà commencé à préparer la rédaction d'autres scénarios advenant l'échec du 23 juin?

M. Bourassa:] Je veux dire... Il y a eu... Le Parti libéral veut réfléchir sur la situation de l'accord du lac Meech. Je suis d'accord avec cette attitude. Quant au mandat du groupe en question, on en connaîtra le contenu à la prochaine réunion de l'exécutif du parti dans quelques semaines.

M. Jobin: J'aurais peut-être une dernière question sur la course au leadership fédéral au Parti libéral. Est-ce qu'il est vrai que certains émissaires du premier ministre exercent des pressions dites « diplomatiques » auprès de l'entourage de David Peterson pour le convaincre de revenir sur sa décision?

M. Bourassa: Il n'y a rien de systématique. Il est possible que dans des conversations, mes collègues reprennent les propos que j'ai tenus ici le 20 juin, à cette même tribune, avec M. Peterson.

M. Jobin: Est-ce que vous souhaitez qu'il soit candidat?

M. Bourassa: Oui. Je n'ai pas changé d'idée.

M. David: Dernière question en français. Don McKenzie.

M. McKenzie (Donald): À la question de M. Girard: est-ce que vous étiez déçu de la performance de M. Parizeau en Chambre, durant les trois dernières semaines?

M. Bourassa: J'ai répondu un peu tantôt là-dessus c'est que... Le gouvernement vient d'être réélu. Le gouvernement fait preuve de prudence, de sagesse, de détermination. Il essaie de présenter à la population des meilleures politiques. Donc, l'opposition n'est pas rendue facile par la qualité de la gestion gouvernementale. Il est prématuré de porter un jugement définitif sur la capacité de l'opposition de faire son travail, à mon sens. Mais il y a quand même des points faibles que j'ai signalés. Je ne veux pas élaborer davantage la question qu'on a oublié ou qu'on n'a pas voulu poser une seule question sur la culture et que dans le domaine de l'intégrité, ça été un fiasco total. Tout ce qu'on a réussi à faire, c'est de démontrer que l'intégrité de mon gouvernement était inattaquable. Et pour moi, c'est une conclusion très très importante de ce début de session. Dernière question, oui?

M. Houle: Ça porte justement sur les événements Internationaux. Vous avez dit que M. Gorbatchev était un grand homme, pour les raisons que vous avez déjà énumérées. Qu'est-ce que vous pensez de M. Bush, l'intervention militaire au Panama?

M. Bourassa: Je n'ai pas été assez informé des événements. Je veux dire, c'est arrivé hier ou avant-hier. Ma priorité, moi, c'est de défendre les intérêts du Québec. C'est de faire en sorte que la session se termine d'une façon civilisée, ce qui a été le cas. Je n'ai pas pu être informé de ce qui s'était...

Des voix: ...

M. Bourassa: Même si ça avait été fait, je ne crois pas que j'aurais apporté des commentaires.

M. David: En anglais, maintenant. C'est à M. Noseworthy.

M. Girard: Il faut qu'il demande la permission à Gobeil, il a posé douze questions.

M. Noseworthy: Mr. Parizeau, yesterday, expressed his frustration et being stoned wail in the National Assembly during the lest session. Il seemed that your government shown a little respect for parliamentary procedure.

M. Bourassa: My government gave him... The leader gave him a two-hour session where ha could questioned Mr. Daniel Johnson on all subjects concerning public finance. And ha said yesterday, in a press conference, that ha was extremely pleased that ha could get these two hours. He said that et two o'clock yesterday. You were there? Yes. And he said, he was flot praising my government for doing that but ha said: This is exceptional, without precedent, in many, many years, that I was able to get that two hours.

M. Noseworthy: Two hours out of three weeks but in cher matters... M. Bourassa: Non, non.

M. Noseworthy: ...he still said you were stoned wall In the government ...

M. Bourassa: We have a question period. That the name of the... Why do we call that a question period? It is a period for questions.

Des voix: Ha, ha, ha

M. Bourassa: No, that is the name.

M. Noseworthy: Mr. Parizeau (??) that difficulty in running up some brownie points, going some points, going in question period.

M. Bourassa: If they can point out some weaknesses in my government...

M. Bourassa: If they cannot point out some weaknesses in my government, I believe that we should get praised from the people.

M. David: M. Séguin.

M. Séguin (Réal): Other allegations were made during the session over your Government integrity. I am wondering if, at this point, you would not consider a conflict of interests law for Québec?

M. Bourassa : Nothing serious was proven. A committee was established headed par Mr. Louis Bernard in order to see whether the rules could not be improved if possible. Everything is perfectible. Is that a good word Ralph "perfectible », no?

Mr. Noseworthy: I do not think so.

M. Bourassa: No.

M. Noseworthy: Maybe in Spanish, but not in English.

M. Bourassa: Anything could be improved, I suppose. So, we form a committee, but nothing serious. You know, they said all kinds of things a few months ago concerning all kinds of allegations, concerning, as you know, Mr. D'Errico. And now, they had to admit, tacitly... They are not saying that openly obviously, but tacitly, because they stopped asking questions about him, they have to admit tacitly that they were wrong. So, I believe that this is a clear demonstration of the integrity of my government and I am very proud of that, because this is, I would say, the most precious asset of any political party and this is essential and fundamental for the people of Québec, especially in time of austerity that the government should be totally strong on integrity. So, your question, in my view, is not relevant.

M. Séguin (Réal): Another question, Sir, that one is for free trade. Québec is one of the strongest supporters of free-trade a year ago and we haven't yet to see the results of the agreement. Do you think it is too early? What is your government intend doing to attract new investments here, with the free-trade deal?

M. Bourassa: I will most probably do a trip in the next few weeks, at the beginning of the year, promoting investments in Québec, I did it last year. We got outstanding results. You

remember, when I travelled in Germany, in Switzerland, in England. I came back with 1 000 000 \$ of contracts of investments. We have a 300 000 000 \$ investments b VAW in Seven Islands. So, I am doing a lot to promote investments in Québec, when I am travelling elsewhere, and most cases is for economic purposes. To have free trade, this is a very strong argument. I realized that last year then in saying that we have a goo -labour situation, we have fiscal competition, good quality of manpower and that we have a free-trade with US, the richest...

M. Bourassa: We have fiscal competition, good quality of manpower and that we have a free trade with US, the richest market of the world in North American market as the richest if not the largest. So, this is giving an argument and that la why this year ln the manufacturing sector this is including a foreign investment, we have a rate of increase, as you know, I told you that one hundred limes, of 38 % compared with 16 % in Ontario. That is a concrete result.

M. David: ...

Une voix: I guess you have been inspecting this question from one of us, so here it is: The Equality Party first session. You talked about the PO already. The Equality Party y to think that they have already an impasse. Your government s paying more attention to anglophone concerns now than, it has et least appeared to, in the past, Is that true?

M. Bourassa: What we did about the English-Speaking community was in our program. Une voix: Is k true that they feared government or they feeled pressure in the House?

M. Bourassa: No, I have great respect for them. I do not know them very much but I have great respect. I heard Mr. Libman said yesterday that the Parti Québécois was totally unable to put the government ln a difficult situation during that first month of the session, so, I agree with Mr. Libman when he is saying that. He said that? We do not need the Equality Party to respect the rig ts of the English-Speaking community and to give them their share in the Quebec society and to give them confidence in the future of Quebec. I think we have strong English•Speaking representation in the Liberal Party and this is an asset for the Liberal Party. It was an asset and it will be an asset.

Une voix: How did...their performance?

M. Bourassa: Really, I do not want to risk any figure because I was there only for the question period, and they were relatively suent during that question period. Not, because they were unwilling to ask questions, the rules are as you know, somewhat rigid.

Une voix: Mr. Bourassa, about the hydroelectric projects in the James Bay ...Mr. Paradis said a few days ago that he thinks k will be impossible to conceive building any mega project up there without full scale public hearings on the environmental impact. Do you have the same opinion yet?

M. Bourassa: We have to conciliate ail the goals, we have to conciliate the – I would sa – Interrogation from the people and we have to consider the needs of Quebec in terms of energy. We have to consider the interest of the federal government, and we hope that we could conciliate ail those goals in order to go on with those projects. But obviously, as Mr. Paradis is saying, there is...

M. Bourassa: But obviously, as Mr. Paradis is saying, there is an evolution in the public opinion concerning environmental questions, and we have to take this evolution into account. We agree with that.

Une voix: You will respect that. There will be full-scale public hearing.

M. Bourassa: We will discuss that. We will take one project by one project, and we will see what is necessary to take into account all those goals I was mentioning a few moments ago.

Une voix: Projects are due to begin very soon on the Great Whale project...(?)

M. Bourassa: We are taking that into account, but we cannot forget that we need that energy. We need it for the economic growth of Québec.

Une voix: Just one more question about Mr. Paterson and the liberal leadership. Would you support his candidacy? Is there much back room lobbying going on, that he presents himself?

M. Bourassa: As I said in June when he came here, he will be a very strong candidate for Canada, for national unity in Canada, and I will be very pleased if he is a candidate. Merci beaucoup.

M. Noseworthy: Has Ottawa advised you about any Quebecers being in Panama?

M. Bourassa: Not to my knowledge. I could check with the minister of Intergovernmental Affairs, International Affairs, but not to my knowledge.

M. David: Une dernière en français à M. Saint-Louis qui insiste beaucoup.

M. Saint-Louis: M. Bourassa, les Québécois en Floride vous demandent d'installer là-bas une Délégation du Québec. Est-ce vous avez l'intention d'attendre à l'issue de ce mandat pour vous réserver la place après, au lieu d'aller à Bruxelles?

Une voix: Je suis candidat.

M. Saint-Louis: Seriez-vous d'accord?

M. Bourassa: Justement, il faudra faire un concours. Il faudra faire un concours pour tous ceux qui sont intéressés, et vous ne serez pas exclu, M. Saint-Louis.

M. Saint-Louis: Merci.